

La Voix du Bourg



le Boulonnais



SAMER PAS-DE-CALAIS



Communauté de Communes
de Desvres-Samer



15-16-17-18 OCTOBRE 2015



VAINQUEUR

Samer, une ville « connectée » : Le Portail Famille, un outil simple qui facilitera vos démarches

VDB : « Pourquoi ce « portail famille » ? »

YANICK CARLU : « La municipalité met en place **un portail famille** pour faciliter certaines démarches. Il sera logiquement opérationnel courant octobre 2015, après les vacances de la Toussaint pour les parents ayant des enfants scolarisés aux écoles Lucien Coustès et/ou Jean Moulin. Il faut savoir s'adapter aussi et développer des services modernes dans notre commune. Nous répondons également à un engagement de notre campagne électorale. »



VDB : « En quoi consiste ce « portail famille » ? »

CELINE LACHERÉ : « C'est un service de la commune qui permet d'accéder sur internet 24h/24h et 7j/7j, à un espace dédié aux familles pour effectuer certaines opérations telles que la réservation des tickets de cantine et/ou de garderie. »

VDB : « Comment ça marche ? »

LUDIVINE BAILLIEU : « C'est très simple. Rendez-vous sur le site Internet de la ville, accès direct «Portail famille ». Les parents devront se créer un « compte parent » et pourront réserver et payer en ligne leur cantine et garderie. À tout moment, ils pourront consulter ou modifier leurs informations personnelles, connaître la situation de leur compte en temps réel et imprimer leurs factures. »

VDB : « Le paiement est-il sécurisé ? »

CELINE LACHERÉ : « Evidemment ! Le paiement est entièrement sécurisé par un service du Trésor Public. »

VDB : « Les parents recevront-ils un « mode d'emploi » pour pouvoir utiliser ce nouvel outil ? »

LUDIVINE BAILLIEU : « Oui ! Une note explicative sera distribuée dans les écoles : comment créer, comment s'enregistrer, comment acheter et à quel moment acheter pour pouvoir bénéficier du service (garderie, cantine). »

VDB : « Et pour les parents qui ne souhaitent pas utiliser internet ? »

YANICK CARLU : « Le portail famille apporte une grande souplesse aux parents. Néanmoins, il reste la solution actuelle de vente de tickets en mairie, pour les familles non connectées ou celles qui ne souhaitent pas y accéder. Il ne faut pas non plus négliger que cet outil informatique nous permet aussi d'être dans une démarche écologique. »

VDB : « La ville de demain sera donc une ville verte et connectée ? »

YANICK CARLU : « Nous espérons que ce portail donne pleine satisfaction ! Également, nous allons installer en mairie et au service jeunesse, un terminal de paiement électronique pour pouvoir régler par carte bancaire toutes les prestations : TAP, cantine, locations de salles, spectacles, garderie, centre de loisirs... promesse de campagne électorale »

ÉDITO

de Monsieur le Maire

Voilà, c'est la rentrée !

La rentrée est un rendez-vous annuel auquel notre municipalité accorde la plus grande importance. La réussite de nos enfants, mais aussi leur épanouissement, comptent parmi nos objectifs permanents et prioritaires.

En effet, dans les écoles, on enregistre avec succès l'ouverture de 3 classes supplémentaires : 2 élémentaires dont une CLIS (Classe pour L'Inclusion Scolaire) à l'école Lucien Coustès, et une maternelle à l'école Jean Moulin, ce qui confirme le dynamisme démographique de la commune. La rentrée c'est aussi l'inauguration et l'ouverture de la nouvelle demi-pension du collège Le Trion pour le plus grand plaisir des papilles de nos collégiens.

Rentrée également pour les clubs et associations dont je salue l'implication dans l'animation de notre commune.

Mais, la rentrée scolaire, comme chaque année, sonne aussi le glas de la période estivale. Cette période estivale, qui a été précédée de splendides spectacles de fin d'année dans toutes les écoles, a également connu des temps forts : une très belle fête des fraises, le 14 juillet avec ses manifestations et son feu d'artifice, un marché nocturne des producteurs, un concert de gospel à l'église Saint Martin, des activités proposées à nos jeunes pendant leurs vacances, etc...

J'en profite d'ailleurs pour remercier le personnel des services techniques, sollicité chaque jour pour le montage et le démontage de toutes les manifestations. Sollicité aussi pour que la rentrée de nos enfants se fasse dans les meilleures conditions possibles : travaux dans les écoles, nettoyage des locaux... Sollicité aussi pour l'entretien des espaces verts et des bordures de fleurs qui sont installés un peu partout sur la commune.

La rentrée, c'est d'ailleurs le moment de regarder notre environnement et de faire le point. Les évolutions continuent de prendre forme et de nouveaux chantiers s'ouvrent dans notre commune.

Aussi, conformément à notre promesse de campagne électorale, les travaux pour l'accès direct au collège via la rue de Desvres, avec la création d'un parking près de la salle de sports Lemanski sont en très bonne voie.

L'avancement du projet de la déviation sud est un dossier qui suit son cours, tout comme celui de l'installation de la grande surface, puisque le permis de construire devrait

être déposé avant la fin de l'année 2015.

La rentrée me permet enfin de vous annoncer le grand rendez-vous des 16,17 et 18 octobre 2015 avec la finale de la coupe de France des rallyes qui créera l'événement à Samer. Nous avons démontré avec la tenue des championnats de France de cyclisme en 2011, le passage du Tour de France en 2012 ou encore le concours national pour Harmonies en 2014, que nous étions toujours prêts à faire le nécessaire pour que des événements de cette envergure se déroulent dans les meilleures conditions. La ville de Samer est très fière d'être le théâtre de telles manifestations, ce qui prouve à la fois son dynamisme, son savoir faire et son attrait !

Je vous invite, chers Amis, à ne pas rater ce rendez-vous, et à montrer aux pilotes venus des quatre coins de l'hexagone et d'Outre-Mer que l'accueil nordiste, et plus particulièrement Samérien, n'est pas légende.



Avec tout mon dévouement,



Claude BAILLY

Sommaire de ce numéro

INFORMATIONS
Pages 4-6

TRAVAUX
Pages 7-9

VIE COMMUNALE
Pages 10-19

PAGES SPECIALES COLLEGE
Pages 20-21

ETAT CIVIL
Pages 23-25

VIE ASSOCIATIVE
Pages 26-34

VIE ECO
Page 35

INFORMATIONS

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES PUBLIQUES DE DESVRES



Depuis le 1er juin dernier, la trésorerie de Desvres vous accueille du lundi au vendredi de 8h45 à 12h.

Trésorerie de Desvres - Place Jean Molinet
62240 Desvres - Téléphone : 03-21-91-68-80

MA VILLE : PLUS PROPRE, PLUS BELLE !

Améliorer le cadre de vie des habitants de Samer dans le centre comme dans les quartiers et rendre la ville plus attractive pour ses visiteurs nécessite l'implication de tous.



Chaque jour, le maximum est fait pour assurer la propreté de la ville. Un travail indispensable, mais qui ne suffit pas. Sans l'action quotidienne des agents, la ville serait rapidement envahie par des mouchoirs, mégots, canettes ou emballages. En maintenant la ville propre, nous incitons les habitants à avoir un comportement civique, car la propreté invite à la propreté. On a moins de scrupules à salir un endroit qui est déjà sale.

Pour faire de Samer une ville propre et exemplaire, chacun, par des gestes simples, peut y contribuer :

- 1- Je ne jette pas les emballages vides ou tout autre déchet dans la nature ou sur le domaine public ;
- 2- Je ne jette pas les mégots dans la rue

- 3- Je ne dégrade pas le mobilier urbain ;
- 4- Je respecte les espaces verts et aménagements paysagers ;
- 5- Je ramasse les déjections de mon chien ;
- 6- Je respecte les consignes de tri sélectif des déchets ;
- 7- Je respecte les jours et les horaires de collecte des déchets ménagers et recyclables ;
- 8- Je dépose le verre aux différents points de collecte prévus à cet effet à l'exclusion de tout autre déchet ;
- 9- Je balaie devant la façade de mon habitation ;
- 10- Je sensibilise mon entourage aux principes généraux de la propreté urbaine.



CENTRES DE LOISIRS ET TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES : CALENDRIER PRÉVISIONNEL



Centres de loisirs maternel, élémentaire et ado :

- du 19 au 23/10/2015 (5 jours)
- du 08 au 12/02/2015 (5 jours)
- du 04 au 08/04/2016 (5 jours)
- du 07 au 29/07/2016 (16 jours)
- du 01 au 12/08/2016 (10 jours) sauf ados

Centre permanent : les mercredis en période scolaire du 09/09/2015 au 15/06/2016 (30 séances)

Temps d'activités périscolaires : du 01/09/2015 au 05/07/2016

LE BRUIT DES TRAVAUX : QUELS HORAIRES RESPECTER ?



Entre bons voisins on s'entend bien !
Le bruit peut devenir une pollution. Pour permettre à tous de bénéficier de périodes de calme, un arrêté préfectoral définit les créneaux horaires pendant lesquels vous pouvez bricoler, tondre la pelouse, utiliser une perceuse...

Choisissez la bonne heure pour bricoler :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h.
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

POUR ALLER VOTER, N'OUBLIEZ PAS DE PRÉSENTER VOTRE PIÈCE D'IDENTITÉ



La population samérienne dépassant désormais 3.500 habitants, le code électoral exige la présentation d'une pièce d'identité avec photo lors du dépôt du bulletin de vote dans l'urne.

Ces titres qui permettent de justifier de votre identité, au cours d'une élection, sont :

- la Carte nationale d'identité
- le Passeport
- le Permis de conduire
- le Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat
- l'attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, délivrée depuis moins de trois mois par une commune et comportant une photographie d'identité du demandeur authentifiée par un cachet de la commune
- la carte d'identité de parlementaire (avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire)
- la carte d'identité d'élu local (avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat)
- la carte du combattant de couleur chamois ou tricolore
- la carte d'invalidité civile ou militaire (avec photographie)
- la carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat (avec photographie)
- la carte d'identité ou carte de circulation (avec photographie) délivrée par les autorités militaires
- Le livret ou carnet de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969
- Le récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale.

Tous ces titres doivent être en cours de validité. Mais la carte nationale d'identité ou le passeport, même périmés, permettent de justifier de votre identité.

RECENSEMENT 2016



A Samer, du 21 janvier au 20 février 2016.

Nouveau : vous pouvez maintenant répondre sur internet, sur www.lerecensementetmoi.fr

STATIONNEMENT EN ZONE BLEUE



Nous vous rappelons que toute la Grand'Place Foch est en zone bleue et qu'en l'absence d'un dispositif de contrôle de la durée conforme, cela constitue une infraction de 1^{ère} classe, selon l'article R.417-3 § 1 du code de la route, art. L 2213-2 2° du code général des collectivités territoriales, ainsi qu'aux arrêtés municipaux en date du 8 octobre 2002, et du 18 août 2004.

Dans l'intérêt de faire respecter la loi et les arrêtés municipaux, **afin de libérer des places pour faciliter les achats chez vos commerçants** et d'éviter les stationnements anarchiques, nous vous invitons à ne pas omettre votre dispositif de contrôle de la durée (disques).

Nous vous rappelons que des parkings sont à votre disposition (hors zone bleue) :

- Place de l'Abbaye
- Derrière la Place de l'Abbaye
- Rue Jean Moulin (école maternelle)



Des dispositifs (disques) sont disponibles en Mairie.

OFFICE DE TOURISME



HAUTE SAISON (juillet et août)

Ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ; le samedi matin de 9h00 à 12h00
Fermé le mercredi, le dimanche et les jours fériés

MOYENNE SAISON (avril, mai, juin, septembre, octobre)

Ouvert le mardi et le jeudi 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ; le samedi matin de 9h00 à 12h00
Fermé le dimanche et les jours fériés

BASSE SAISON

(novembre, décembre, janvier, février, mars)
Ouvert le Mardi et le Jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Fermé les jours fériés

Pour tout renseignement en dehors des périodes d'ouverture de l'Office de Tourisme de Samer, vous pouvez contacter l'Office de Tourisme de Desvres au 03.21.92.09.09 ou vous rendre directement sur place dans ses nouveaux locaux dès octobre prochain au 1, Rue du Louvre à Desvres.

SACHONS CONTRÔLER LES NAISSANCES POUR QUE NOS ANIMAUX SOIENT HEUREUX

FAITES STERILISER VOS CHATS

PENSEZ-Y AUJOURD'HUI

IDENTIFICATION OBLIGATOIRE
ARTICLE L.212-10 DU CODE RURAL

Sté OPALÉ CAPTURE ENVIRONNEMENT - Service Animalier
opalé.capture.environnement@hotmail.fr

Les vétérinaires du bordonnais

INFOS URBANISME

Au vu de l'augmentation de notre population ces dernières années et suite au constat croissant de travaux réalisés sans autorisation et en infraction à notre plan local d'urbanisme, voici un rappel de quelques règles en matière d'urbanisme.

QUAND DOIT-ON RÉALISER UNE DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX ?

>Extension ou construction d'une petite surface.

Notre commune étant dotée d'un plan local d'urbanisme, une déclaration préalable de travaux est exigée pour toute création de surface comprise entre 5 m² et 40 m². (Ex. : construction d'un garage, abri de jardin, véranda, extension d'habitation, aménagement de combles, ...). Lorsque les travaux ont pour conséquence de porter la superficie totale du bâti existant à plus de 170 m², le recours à un architecte est obligatoire et un permis de construire devra être obtenu.

>Modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment.

Une déclaration préalable est également obligatoire si vos travaux modifient l'aspect initial d'un bâtiment. (Ex. : remplacement d'une fenêtre ou d'une porte par un autre modèle, percement d'une nouvelle ouverture, modification de la couleur de façade, ...). Les travaux consistant à restaurer l'état initial du bâtiment ne nécessitent pas de déclaration préalable sauf si le bâtiment est situé dans un espace protégé comme les abords d'un monument historique (Eglise St Martin) ou dans un périmètre délimité par le PLU (Plan Local d'Urbanisme).

>Changement de destination.

Une déclaration préalable devra être réalisée dans le cas d'un changement de destination d'un bâtiment sans modification des structures porteuses ou de façade (Ex. : transformation d'un local commercial en habitation, ...)

A noter que depuis le 1^{er} juillet 2015, la compétence "droit des sols" a été confiée aux communes possédant un règlement d'urbanisme, compétence qui jusqu'alors était assurée par l'état via la DDTM (Direction Départementale de la Terre et de la Mer).

De ce fait, afin de mutualiser les compétences et les coûts, un service "droit des sols" a été créé au sein de la CCDS (Communauté de Communes de Desvres -Samer).

Ce service assurera, en partenariat avec le service urbanisme de la commune, l'instruction des différentes procédures (permis de construire, , déclaration préalable, certificat d'urbanisme, ...) ainsi que le pouvoir de police se traduisant, entre autre, par la vérification des travaux lors des demandes d'attestation de conformité, mais aussi par la réalisation de l'ensemble des procédures en cas de constatation de travaux réalisés sans autorisation ou non-conformes, pouvant conduire jusqu'à la démolition des ouvrages réalisés.

Le service urbanisme de la commune est à votre disposition pour toute question relative à vos projets d'aménagement et de construction.



QUAND DOIT-ON RÉALISER UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE ?

>Extension ou création d'une construction.

Un permis de construire est exigé pour toute création de surface supérieure à 40 m² que celle-ci soit nouvelle, c'est-à-dire indépendante de tout bâtiment existant, ou relative à l'extension d'un bâtiment existant. A noter que la construction d'une piscine inférieure à 10 m² ne fait l'objet d'aucune formalité tout comme la construction d'un abri de jardin inférieur à 5 m². Dans le cas où les travaux d'agrandissement d'un bâtiment existant porte sa surface initiale à plus de 170 m², un permis de construire est obligatoire et ce même si les travaux d'extension sont inférieurs à 40 m². Par ailleurs, le recours à un architecte est obligatoire pour toute construction supérieure à 170 m².

>Travaux sur bâtiment existant.

Un permis de construire est également exigé pour tous travaux ayant pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade d'un bâtiment et lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination ou portent sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques ou lorsque le bâtiment se situe dans un secteur sauvegardé.

Pour toute question concernant l'urbanisme, contactez...



Sandrine CHIVET

4^{ème} Adjointe (Urbanisme, développement durable)

Reçoit le samedi de 9h00 à 11h00
sur rendez-vous

TRAVAUX

LE VERNICOURT (ANCIENNE GENDARMERIE) Avancement des travaux



SAMER VILLE FLEURIE Pour l'été, la ville s'est parée de ses plus beaux atours



RÉSIDENCE YVES DORÉE (AVENUE CHARLES DE GAULLE) Avancement des travaux



SALLE DU TRION Traçage des zones de jeu



ÉCOLE JEAN MOULIN

Mise en sécurité de la salle des archives (coupe-feu)



Aménagement de la nouvelle classe

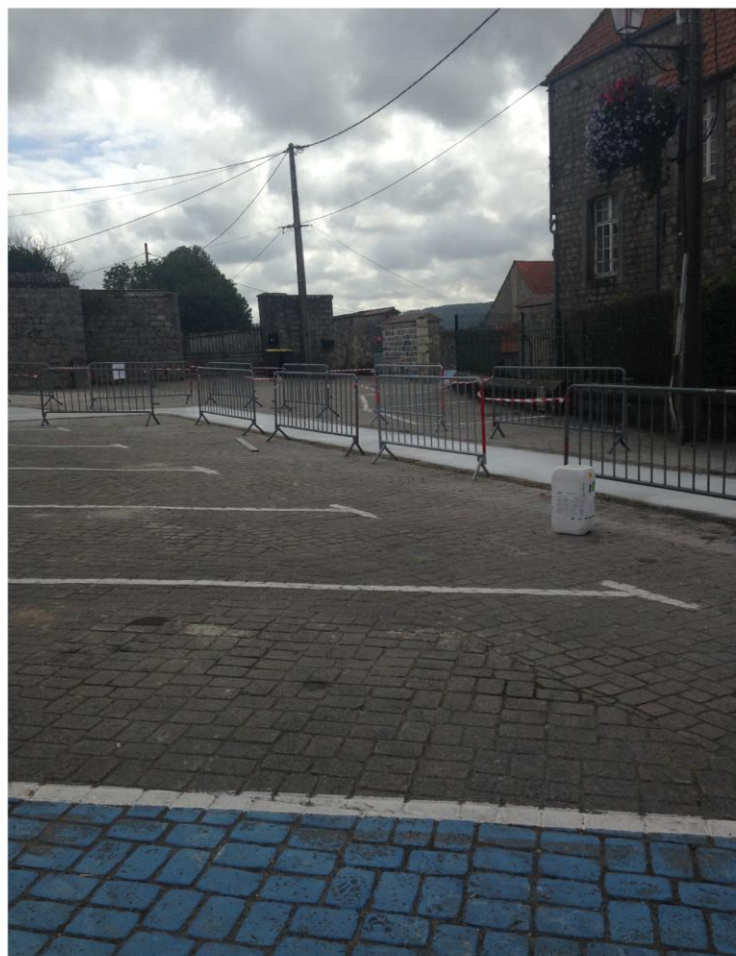


Aménagement d'un accès piéton



PLACE DE L'ABBYE

Remise en état



RUE JEAN MOULIN

Fleurissement autour de la salle polyvalente



SALLE DE SPORTS LEMANSKI

Réalisation d'un parking réservé aux bus du Collège



Création d'une route, entre le parking et la rue de Desvres (Les bus ne passeront plus par la rue du Breuil)



Construction d'une réserve avec mise aux normes pour le matériel sportif



ÉCOLE COUSTÈS

Changement de locaux pour la garderie



Remise en état de deux classes



Pour toute question concernant les travaux, contactez...



Pascal BALLY

2^{ème} Adjoint (Travaux, espaces verts,...)

Reçoit en mairie tous les matins de 10h à 11h30
et le samedi de 10h30 à 11h30

VIE COMMUNALE

FETE DES VOISINS

Rencontre, convivialité et partage !

Encore un succès pour la dernière édition de la fête des voisins.

Samer est une ville conviviale, où l'on vit bien, en toute simplicité.

C'est une tradition bien ancrée, maintenant, dans beaucoup de quartiers samériens, comme Rue du Breuil, Rue de Carly, et....



Avenue Charles de Gaulle



Rue Edith Piaf



Rue Nicolas Jacques Conté



Le Breuil



Rue Léo Ferré



Rue Colette Renard



Rue des Allées

REPAS DES AÎNÉS

Danses et chants au programme



En ce jeudi de l'ascension, la municipalité invitait les samériens et les samériennes de 65 ans et plus au traditionnel repas.

Pas moins de 280 convives répondaient présent et se retrouvaient à la salle polyvalente, le jeudi 14 mai, autour d'une table, pour partager des instants chaleureux.

Dans un décor aux couleurs de fête, une ambiance animée, remplie de gaieté et de convivialité, les participants ont apprécié le succulent repas et passé un très bel après-midi.

Les élus de la commune, qui ont mis tout en œuvre pour la réussite de cette manifestation, se réjouissent du succès de ces moments.

En effet, partager un repas c'est aussi l'occasion pour les participants de se rencontrer, de resserrer les liens existants et d'en tisser de nouveaux.

FÊTE DU TRAVAIL

9 Samériens médaillés



C'est en ce jour opportun du 1^{er} mai, que Monsieur le Maire a remis, en présence des collaborateurs récipiendaires ainsi que leur encadrement, 9 médailles du travail. Ont ainsi été distingués :

- pour 30 ans d'ancienneté : M. Macquinghen Régis (secrétaire)
- pour 35 ans d'ancienneté : M. Douchain Philippe (technicien après vente système), Mme Flahaut Régine (employée commerciale), M. Fontaine André (chef de magasin), M. Sart Didier (contremaître)
- pour 40 ans d'ancienneté : M. Defever Roger (électromécanicien), Mme Pinchedé Evelyne (assistante maternelle), Mme Sart Maryse (opératrice machine) M. Soret Philippe (conducteur machines automatisées)



CÉRÉMONIE DU 18 JUIN 2015

Commémoration des 75 ans de l'appel du Général de Gaulle



Jeudi 18 juin, à 18H30, la municipalité avait convié la population à un dépôt de gerbe afin de commémorer l'appel du Général de Gaulle. Le rassemblement s'est déroulé devant le monument aux morts où élus et habitants se sont retrouvés.

CONCERT

Les voix gospel ont résonné dans le chœur de l'église

Le Gospel de Sister Nat et de ses 3 choristes a fait vibrer notre église Saint Martin ce vendredi 24 juillet, entraînant le public à participer par le geste et le chant.

Pendant 1h30, nous avons apprécié les morceaux les plus fameux de leur répertoire : "Go down mooses", "Nobody knows", "Swing low sweet chariot", "When the saints", etc.....

Sister Nat nous l'a affirmé et nous l'a prouvé: *"la musique est un merveilleux moyen de parler d'abord aux coeurs avant de parler aux idées.."*

UNE BELLE DUCASSE À VIVRE !

Retour sur quelques temps forts de la ducasse 2015 de Samer

C'est sous le soleil que s'est ouverte la ducasse, samedi 23 Mai. Ces 3 jours de festivités ont permis aux petits et grands de vivre leur village dans une ambiance festive et chaleureuse.



Groupe des forains après réception en mairie



Le concours de pétanque



Le lâcher de pigeons

C'est juste avant la course cycliste, qu'a eu lieu le traditionnel lâcher de pigeons devant la mairie. Chaque année la municipalité propose des récompenses pour le "concours de la ducasse".

Cette année, ce sont Joël Dallongeville, Michel Bouchez et Jules Euchin qui se sont illustrés.



La parade de la biche



Le 1^{er} challenge CASE de l'Amicale Laïque-section tir

Les 23, 24, 25 et 30 mai a eu lieu le 1^{er} challenge de tir sportif des sociétés, entreprises, artisans et commerçants de Samer organisé par AL Samer Tir

Chaque artisan ou commerçant pouvait faire 1 ou plusieurs équipes.

Au total, ce sont 34 équipes de 3 tireurs engagés (30 équipes présentes) plus de 1900 cartons et plus de 4600 plombs.

Toutes nos félicitations à l'équipe "mangez des moules" qui a remporté ce challenge.



Le grand prix cycliste de la ducasse

65 coureurs ont pris le départ du prix de la municipalité de Samer, pour 85 km. Un circuit très sélectif et exigeant avec un petit secteur pavé samérien, court, mais difficile après l'ascension d'une bosse qui demandait d'être endurant. Après plusieurs tours, certains craquent et abandonnent ; au final, ils ne seront que 39 à franchir la ligne d'arrivée.

C'est le jeune Alexis Brunel qui s'imposa sur ses terres.

"C'est ici que je m'entraîne et lever les bras devant ma famille est toujours une fierté", confie le vainqueur.

LILLE - (SAMER) - HARDELLOT

Pentecôte à Lille avant la pente des côtes boulonnaises



Le record historique de 5001 inscrits à l'ancien Lille-Hardelot de l'année 1981 est en vue après les 4800 inscrits pour la migration à la mer, nouvelle formule, programmée le jour de la Pentecôte, ce 24 mai 2015.

Ultime et traditionnel arrêt ravitaillement à Samer (km 138). Proche de l'arrivée, cet arrêt est évité par les bons rouleurs pressés. Mais la plupart vont y prendre leur temps.

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE DE L'ÉCOLE COUSTÈS

"L'amour c'est..."



Dès la rentrée, M. Gomez et les CM1 ont effectué un travail en collaboration avec des personnes du foyer de la Ruelle. Les élèves tenaient absolument à les faire participer au spectacle.

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES



Les travaux réalisés par les enfants ont été présentés aux parents

ÉCOLE MATERNELLE

Vernissage de l'exposition consacrée à l'art



Cette année, l'école maternelle avait pour projet : "voyager à travers l'art". Tous les élèves, de la petite à la grande section, sont donc allés à la rencontre de différents artistes....

«On est allés au musée du Touquet voir les tableaux de Bernard Buffet, c'était beau. Nous aussi, on fait de la peinture, alors on a demandé à monsieur le Maire s'il pouvait nous prêter son Musée pour inviter nos parents et leur montrer tout ce qu'on a fait ».

L'exposition s'est tenue au Musée Cazin du 12 au 17 juin.

La municipalité a eu le plaisir d'accueillir lors du vernissage, les parents des 194 élèves.

ECOLE MATERNELLE

On a fêté la fin de l'année !



Le lundi 29 Juin, les parents d'élèves, les ATSEM (Assistants Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles) et les enseignants de l'école Jean Moulin accueillent les parents de ces jeunes écoliers.

Les 194 élèves âgés de 4 à 6 ans ont eu le plaisir de leur présenter un spectacle sur le thème de l'art.

Les danses et chants préparés par ces jeunes samériens venaient ponctuer une année d'étude sur les grands peintres rencontrés tout au long de l'année.

ECOLE SAINT WULMER

La cloche a sonné !



L'école Saint Wulmer a terminé son année scolaire en beauté car tous les élèves se sont rendus au planétarium de Dunkerque pour admirer notre univers, ainsi qu'au zoo de Fort Mardyck.

La kermesse annuelle a également ponctué la fin d'année et se déroulait à la salle polyvalente de Samer.

Les élèves ont proposé un spectacle en composant sur les différentes périodes de l'histoire, des dinosaures aux robots en passant par les années folles ou le temps de la piraterie pour un voyage dans le temps grandeur nature.

L'Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre (APEL) avait organisé un barbecue où près de 250 convives ont pu se restaurer.

Un clown et des stands de jeux étaient de la partie pour une journée festive réussie et très agréable.

Les vacances étaient méritées et la rentrée s'est effectuée mardi 1^{er} septembre comme pour tous les écoliers de France.

LE COIN DES FAONS

La crèche clôture sa saison en fête



Le Coin des Faons a organisé sa fête de fin d'année aux jardins de l'abbaye le 17 juin sur le thème de Mickey et Winnie.

Une centaine de personnes a répondu présent à l'invitation : au programme pique-nique et jeux pour les enfants.

LA MAISON DE JACKIE

Ca sent bon les vacances !



La maison de Jackie a organisé sa fête de fin d'année sous le thème des 5 sens.

C'était l'occasion pour les enfants d'identifier nos sens, de les explorer et de les stimuler un peu plus.

CENTRES DE LOISIRS

Un été sur les chapeaux de roues !

Cette année, ce sont plus de 400 enfants qui ont fréquenté nos centres de loisirs (153 en maternel et 286 en élémentaire).

De nombreuses activités étaient organisées, mais aussi des sorties comme camping, poney, plage, piscine, canoë kayak, Plopsaland, Opale Aventure, Opalaser, Dennlys parc, parc de la falaise,...



Les enfants étaient encadrés par 46 animateurs :



CENTRES DE LOISIRS

Des vacances actives aussi pour les ados



Cet été, ce sont des jeunes heureux que nous avons pu croiser au centre de loisirs ados de Samer.

Ce centre, animé par une équipe de 4 animateurs et d'un directeur stagiaire, a organisé, outre ses activités quotidiennes, une sortie d'une semaine au camping de Ardres où nos jeunes ont pu profiter du complexe nautique (canoë, Paddle et kayak).

Au programme également cet été : piscine de Desvres (aquafun avec structure gonflable), randorail, et pour la sortie de fin de centre, le parc de Walibi.

Pour la 1^{ère} fois, un challenge multisports avec la participation de la commune de Desvres a été organisé. De nombreux lots furent distribués lors du classement général.

RÉGALADES NOCTURNES

Les saveurs du terroir ont parfumé les jardins de l'Abbaye

Les Régalades Nocturnes du 07 août dernier dans les Jardins de l'Abbaye se sont déroulées à la perfection, sous un ciel radieux, merveilleusement étoilé.

Environ 800 personnes (en raison des 800 places assises occupées) ont côtoyé avec délice les 14 producteurs de terroir présents sur le site, seuls les visiteurs venus consommer une gaufre, un mojito ou écouter l'animation musicale tout simplement, n'ont pu être comptabilisés...

Les producteurs installés sous chapiteaux ont produits 3 fois plus que l'an dernier et sont repartis de nouveau le coffre vide, conscients d'avoir cette année fait encore de nombreux déçus...

Les enfants ont également trouvé leur bonheur durant cette soirée festive grâce au succès et talent du sculpteur sur ballon et de sa partenaire en maquillage pour enfants. N'oublions pas les 2 sympathiques poneys du Club Hippique de Menneville qui ont vaillamment foulé les jardins de l'Abbaye avec des enfants sur le dos, jusqu'à en faire fumer leurs sabots...

Une soirée réussie sous les étoiles, à refaire sans hésitation et à consommer sans modération...

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !



ÉCOLE DE MUSIQUE

Pluie de diplômes pour les apprentis musiciens



Au terme d'une année scolaire bien remplie, le directeur et les professeurs de l'école de musique avaient convié les parents à l'audition de fin d'année.

Tour à tour mis en scène, les élèves, âgés de 4 à 77 ans, se sont vus remettre leurs diplômes, signe de réussite aux examens de fin d'année et leur permettant le passage au niveau supérieur.



FÊTE DES FRAISES

Concours de pétanque nocturne



Une première au stade Basilien.

Le 12 juin, un concours de pétanque nocturne ouvert à tous, débutants ou confirmés, a été organisé par le club de pétanque de Samer.

Ce fut plus de 50 équipes (100 joueurs) qui se sont réunies pour la première année autour du stade Jean Basilien.

Ambiance amicale et conviviale, un agréable moment en fin de journée avec buvette et petite restauration qui étaient au rendez-vous.

Concours rue Farjon



Le club de pétanque a organisé un concours à l'occasion de la fête des fraises qui a réuni 38 équipes, 76 joueurs.

Le club tient à remercier tout particulièrement la ville de Samer, le Crédit Mutuel, le Café de la Mairie et les mairies des alentours pour les coupes qu'elles ont offertes.

La brocante au Trion



La brocante de la fête des fraises a eu lieu le dimanche 21 Juin. Cette manifestation, organisée par l'ALS TIR et le RC Foot de Samer, attire de plus en plus de visiteurs, mais aussi d'exposants.

Brocante (suite)

En effet, plus de 60 stands pour l'édition 2015 se sont installés au Trion le long de l'étang et aux alentours.

C'était donc une journée très réussie, avec des exposants de tous âges, avec des stands originaux et très diversifiés.

Impossible donc de comptabiliser le nombre de personnes... Seule chose sûre, les nombreux véhicules garés parfois très loin en bord de route, et les incessants allers et venues des chineurs durant toute la journée ont été un gage de réussite

Randonnée

Samer-Le Crotoy-Samer



Le samedi 20 juin 2015, l'U.S Samer Cyclo a organisé la traditionnelle randonnée cyclotouriste Samer-Le Crotoy-Samer, sur des distances au choix de chacun de 145 ou 95 kms.

Cette manifestation a obtenu un grand succès avec les 377 participants venus du Pas-de-Calais, mais également du Nord, de la Somme, de l'Oise et de la Normandie.

Une année record pour la course pédestre



Cette année, c'est sous un soleil radieux que l'épreuve a accueilli encore plus de participants. En effet, plus de 210 coureurs adultes et 40 enfants se sont réunis pour cette manifestation devenue immanquable.

8,750 km c'était la distance à parcourir pour les hommes, 7 km celle des vétérans, 5,250 km celle des femmes, et 1,700 km pour les benjamins.

FÊTE DES FRAISES (SUITE)

L'inauguration officielle



C'est sous la présidence de Monsieur Philippe Dieudonné, sous-préfet de Boulogne Sur Mer, et en présence de Monsieur Frédéric Cuvillier, Député-Maire, ainsi que de nombreuses personnalités, que Monsieur Claude Bailly a inauguré la 56^{ème} édition de la fête des fraises.

Ils ont été accueillis par les mélodies de l'Orchestre d'Harmonie de la Ville, avant de déambuler sur la Grand'Place, et découvrir la reine du jour.

Puis, place aux discours officiels, avant de rejoindre les jardins de l'Abbaye, où nos élus ont pour habitude de déjeuner chaque année.

Le concours de fraises

A cette occasion, 30 producteurs sont venus se confronter lors du concours pour la plus belle fraise, avec à la clé une plaque à afficher lors des marchés locaux.



Le classement

PRIX D'HONNEUR

N°52 – BONNE Bruno

CLERY

- 1.- N°64 – BONNE Bruno
- 2.- N°78 – SART Louis
- 3.- N°10 – LELEU Christophe

MATIS

- 1.- N°6 – BOURGOIS Gaétan
- 2.- N°41 – TINTILLIER Lucette
- 3.- N°35 – DUMONT Amélie

GARIGUETTE

- 1.- N°20 – DOUILLOT Alexis
- 2.- N°21 – DOUILLOT Alexis
- 3.- N°22 – DOUILLOT Alexis

CIJOSEE

- 1.- N° 72 – BONNE Bruno
- 2.- N° 73 – BONNE Bruno
- 3.- N° 14 – LELEU Christophe

MAGNUM

- 1.- N°79- SART Louis
- 2.- N°86 – MIONNET Jessica
- 3.- N°80 – SART Louis

DIVERSES

- 1.- N°119 – WACOGNE Jean-Luc (Murano)
- 2.- N°120 – WACOGNE Jean-Luc (Capri)
- 3.- N°48 – BONNE Bruno (Laëtitia)

DE NOMBREUSES FESTIVITÉS POUR LA FÊTE NATIONALE

Le 14 juillet célébré dans la tradition à Samer

En ce jour de fête nationale, la municipalité de Samer mettait à l'honneur les valeurs de la nation française. Dans cette journée d'union nationale, toutes les générations se sont regroupées pour célébrer leur attachement à ce pays et à ses valeurs.



Le cortège s'est déplacé pour une commémoration solennelle en l'honneur des soldats morts pour la France.

Remise des dictionnaires aux enfants de Samer entrant en 6^{ème}



La cérémonie s'est terminée par la remise des dictionnaires aux enfants entrant au collège.

Monsieur le Maire n'a pas manqué de rappeler l'attachement de la municipalité à cette tradition hautement symbolique. Ce fut l'occasion de marquer la future entrée dans la cour des grands, en septembre, de ces jeunes samériens.

"Le collège est une grande nouveauté. Vous devrez vous adapter au rythme de travail, et quitter, non sans une certaine nostalgie, l'école primaire. Le dictionnaire papier peut paraître désuet à l'époque d'Internet, mais restera toujours utile même étant adulte. Rien de tel qu'un dictionnaire dans ses bagages pour prendre un départ studieux dans les études", souligna Monsieur Bailly.

Ainsi s'achevait cette matinée riche en émotions, par cette pensée bienveillante : transmettre cet amour du français et de la France à ceux qui sont les citoyens de demain, comme on ouvre une passerelle...

Le lâcher de pigeons en symbole

Suite à la cérémonie au monument aux morts, tout ce petit monde s'en est retourné sur la Grand'Place Foch, où les attendaient les colombophiles qui, au son de la Marseillaise entonnée par l'Harmonie Municipale, ont procédé à un lâcher de pigeons.



Les peintres dans la rue se jouent de la pluie pour nous présenter de superbes toiles



peindre au Musée et dans la salle des jardins de l'Abbaye.

La météo capricieuse et pluvieuse de ce mardi 14 juillet n'a pas arrêté les 30 virtuoses du pinceau qui se sont donnés rendez-vous pour la traditionnelle journée des «peintres dans la rue», organisée par la municipalité, les obligeant parfois à se réfugier et à

Contre toute attente, les œuvres présentées en fin de journée rivalisaient de qualité et d'originalité, une preuve supplémentaire du talent des artistes venus de toute la région.

Des paysages, des jardins, un détail du village ou des portraits, se sont vus ornés de couleurs éclatantes. Un vrai feu d'artifice !

Lors de la remise des prix, les gagnants du concours ont été désignés par un vote du public et c'est Adélaïde Flahaut, Samérienne, artiste autodidacte, maman au foyer qui a remporté le 1^{er} prix adulte et Lili Notteboom, 14 ans, une petite samérienne baignée dans le monde du dessin depuis sa naissance par son père Hervé, caricaturiste, qui a reçu le 1^{er} prix enfant.

Après la remise des prix, la journée s'est terminée par un apéritif offert à tous pendant lequel Yanick Carlu, adjoint à la culture, a tenu à remercier les nombreux participants et à souligner tout particulièrement l'investissement des peintres locaux présents de l'association "Samer Loisirs pour Tous".

ENSEIGNEMENT

Le Département du Pas de Calais investit pour nos enfants

UNE NOUVELLE DEMI-

Le jour de la rentrée est toujours un moment important dans la vie d'un établissement scolaire. Cette année, il avait une saveur toute particulière pour Fabien Duval, Principal, et toute l'équipe pédagogique et technique du collège Le Trion.

En effet, après de nombreux mois de travaux, nos collégiens allaient pouvoir profiter d'un restaurant scolaire flambant neuf.

Un projet de 2,8 millions d'euros

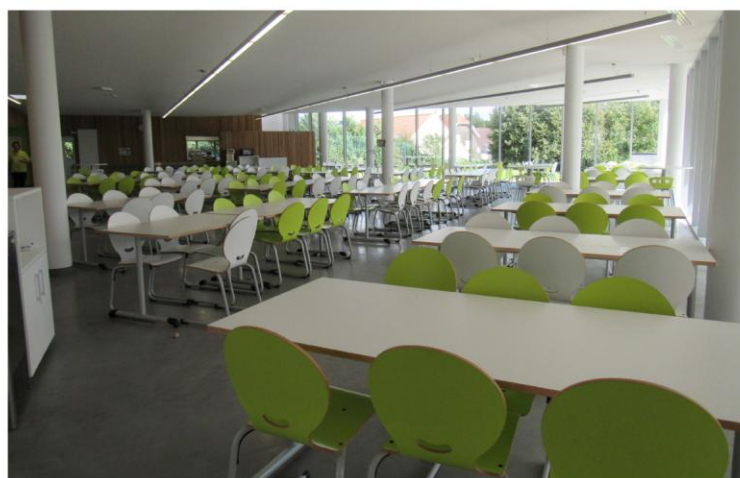
C'est le département du Pas-de-Calais qui, en charge des collèges de tout le territoire, a réalisé ces travaux.

Et c'est tout naturellement que Michel Dagbert, le Président de l'Assemblée Départementale, est venu inaugurer personnellement la nouvelle demi-pension.

Lumineux et superbement conçu, l'équipement va recevoir quotidiennement 400 demi-pensionnaires. Sa construction a nécessité un investissement de 2,8 millions d'euros. Les élus de l'Assemblée départementale auront l'occasion de revenir dans l'établissement puisque d'autres travaux y sont programmés et devraient démarrer en janvier prochain : nouveau centre de documentation et d'information, salle polyvalente, espaces d'activités dédiés aux clubs, foyer pour les élèves, etc...

La jeunesse, priorité du Département

"Le département du Pas-de-Calais a choisi de mettre la jeunesse au premier rang de ses engagements. Parce que c'est l'atout du Pas-de-Calais, l'un des départements les plus jeunes de France !", souligne le Président Dagbert.



- PENSION AU COLLÈGE

Le projet

Le collège du Trion a été construit dans les années 1970. Depuis, les effectifs ont augmenté de manière régulière. De plus, la mise en conformité de l'établissement vis-à-vis de la réglementation accessibilité doit être réalisée pour permettre l'accueil de toutes les personnes en situation de handicap.



ETAT CIVIL

JOYEUX ANNIVERSAIRE...



Mme Françoise Leclercq - 80 ans



Mme Eliane Buridon - 80 ans



Mme Lucette Couturier - 80 ans



Mme Madeleine Bigand - 90 ans

NOCES D'OR



Bernard & Francine Lacheré



Claude Gomel & Denise Wagon

ETAT CIVIL

NOCES DE DIAMANT



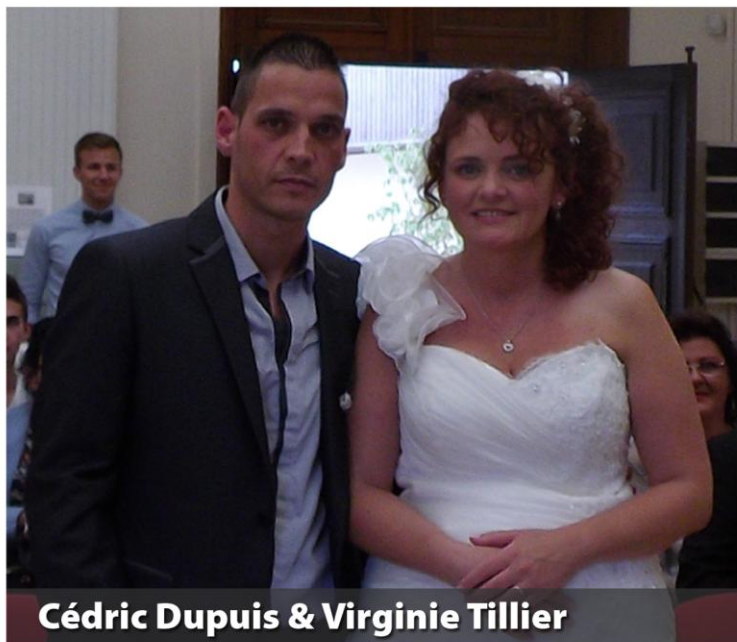
TOUS NOS VOEUX DE BONHEUR



Sébastien Dehay & Emilie Legrand



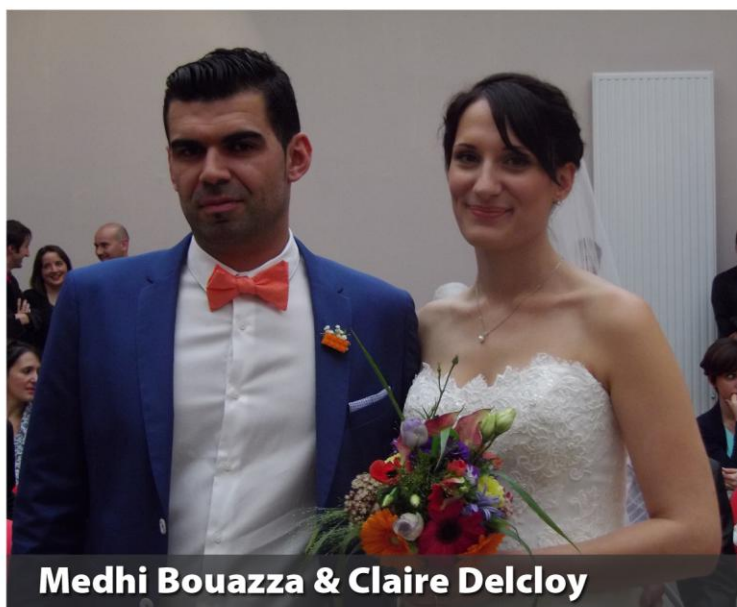
François Bonne & Isabelle Dufäy



Cédric Dupuis & Virginie Tillier



Frédéric Fontaine & Graziella Noulard



Medhi Bouazza & Claire Delcloy



VIE ASSOCIATIVE

SECTION CYCLO DE L'U.S. SAMER De nouveaux maillots pour tous



A l'occasion du 30^{ème} anniversaire de sa création, la section «cyclo» de l'US Samer a offert gratuitement à chaque membre licencié, un nouveau maillot.



L'ASSOCIATION DES PÊCHEURS DE LA VALLÉE DE LA LIANE 100 participants au concours



C'est à Hesdigneul-Les-Boulogne que s'est déroulé l'annuel concours de pêche à la truite de l'Association des Pêcheurs de la Vallée de la Liane.

Avec plus de 100 participants, Philippe Lambert, président de l'association, ne peut que se réjouir.

Ce concours a été remporté par Cédric Delattre, de l'APVL, totalisant 6 truites pour 2,530 Kgs.

Les 2^{ème}, Christopher Bouly avec 6 truites pour 2,118 kg, et 4^{ème}, Filliette Jean-Luc avec 6 truites pour 1,974 kg, ont été récompensés par la ville de Samer.

AMICALE LAÏQUE - BASKET Champions départementaux !



En ce dimanche 14 juin 2015, l'amicale de basket U 13 de Samer est devenue championne départementale, en battant Blendecques 62 à 32 à la salle de Marck en Calais.

Toutes nos félicitations à l'ensemble des joueurs, à l'entraîneur, aux bénévoles, Eric et Christelle Coeugnet.

Et tout cela sans faire de bruit et surtout, sans compter leur temps. Chapeau et bravo Mesdames, Messieurs, et vive le sport !

LA DANSE UN LANGAGE Le gala annuel de danse clôt en beauté la saison



Samedi 27 juin, c'est dans la salle polyvalente qu'a eu lieu le spectacle annuel de l'association " La Danse, Un Langage" (section de l'amicale laïque).

Environ 400 personnes sont venues applaudir les jeunes danseurs de l'association ainsi que les différents intervenants.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réussite de cette soirée et espérons revoir tous les danseurs la saison prochaine.

Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter : Cathy et son équipe (06-79-19-30-73 ou 06-50-78-96-05)

FOYER LA RUELLÉ : LE « FESTI ART'BARAK » Un 1^{er} festival inter-foyer exceptionnel !

La joyeuse et dynamique équipe des résidents des foyers Alfred de Musset, l'Orangerie (foyer de vie pour personnes handicapées âgées (FVPHV)) et la RueLLé a eu la gentillesse de nous recevoir pour une interview lors de leur festival Festi Art'Barak du dimanche 7 juin.

VDB : « C'est votre première manifestation de ce genre » ?

L'équipe des foyers : « Chaque année, nous organisons la fête de nos foyers, moment de convivialité pour nos familles, notre équipe éducative et les administrateurs de l'association. Cette année, nous avons décidé de changer et de mettre en place un nouveau concept afin de faire partager nos goûts sur le plan culturel et artistique. Après maintes réflexions et réunions, nous avons trouvé : nous ferons un festival qui s'intitulera « Festi Art'Barak ».



VDB : « Mais qu'est-ce que ce Festi Art'Barak ? »

L'équipe des Foyers : « C'est un projet qui est basé sur la culture et la découverte de savoir-faire artistique de différents horizons : musique, danseurs, sculpture, graffeurs, photographes. Les artistes feront découvrir les concepts, la technique et les matériaux mais, bien sûr, exposeront leurs œuvres. Ce sera surtout l'occasion de développer et maintenir un esprit de solidarité autour d'un moment de plaisir ».

VDB : « Mais pourquoi « Barak » ? »

L'équipe des foyers : « Parce qu'il y aura une invitée de marque qui sera la frite, accompagnée de saucisses, que vous pourrez déguster au gré de votre balade et de la découverte de l'établissement »

VDB : « Merci de nous avoir consacré une partie de votre temps pour cette interview, et toutes nos félicitations à vous tous pour votre excellent travail ! »

L'équipe des foyers : « Oh mais il y a encore de belles surprises qui vous attendent ! Des artistes de qualité : Johnny Franck, Lucille Bayard, Danseurs de Zumba, et bien d'autres... Nous espérons être nombreux tout au long de cette journée ».

Effectivement, cette manifestation a été couronnée de succès puisque toute l'équipe des foyers a été heureuse d'accueillir plus de 300 personnes lors de cette belle journée ensoleillée.



SAMÉRIA Un beau spectacle de fin d'année

C'est dans une salle polyvalente pleine à craquer, que ce samedi 13 juin, 180 danseurs et danseuses ont présenté leurs chorégraphies orchestrées par l'équipe pédagogique de SAMERIA. Des mois de répétitions, un grand nombre de bénévoles et le professionnalisme de Pauline, Tiffany, Marine, Linda, et Johnny nous ont permis de vivre un grand spectacle.

Réunis sur une même scène pour un spectacle varié de danses : éveil classique, contemporain, hip hop, modern' jazz, danses du monde... Chacun a su communiquer son plaisir de danser, son envie de donner de l'émotion à un public ravi.

L'association SAMERIA a également clôturé sa saison avec une démonstration et une porte ouverte de la baby gym le 20 juin. En juin également, des séances de découverte de yoga traditionnel et des stages de yoga du rire ou yoga nidra ont été organisés.



Un beau succès pour les portes ouvertes



L'Institut Médico Educatif du Boulonnais a ouvert ses portes samedi 6 juillet à l'ensemble des familles et des partenaires associés à l'accompagnement des enfants qu'il accueille, soit 92 enfants et adolescents, en mixité, âgés de 4 à 20 ans, et présentant une déficience mentale moyenne à profonde, avec ou sans troubles associés (moteurs, sensoriels, troubles du comportement, troubles envahissants du développement...). Une unité spécifique accueille également une dizaine d'enfants polyhandicapés (déficience mentale et troubles moteurs sévères).

L'IME du Boulonnais fait partie du paysage samérien depuis plusieurs dizaines d'années. Cet établissement, dirigé par M. DE BOCK, se révèle être le lieu d'une vie intense et particulière. Il est géré par l'APEI (Association de Parents et Amis de l'Enfance Inadaptée) de Boulogne sur mer, présidée par M. BONVOISIN.

Un Service d'Éducation et de Soins à Domicile (SESAD) est attaché à l'IME. Composé d'une équipe pluri-disciplinaire, ce service accompagne 30 enfants présentant ou non une déficience mentale, et des troubles des apprentissages de la sphère cognitive, langagière, praxique, comportementale. Cet accompagnement exclusivement au domicile et à l'école favorise l'inclusion scolaire et l'inclusion sociale de ces enfants.

Organisé en semi-internat, la structure dispose également d'un internat de 30 places (internat partiel, de semaine, ou internat complet). L'IME couvre les secteurs des Marquise, Desvres, Montreuil, Etaples, Berck, ainsi que toute l'agglomération de Boulogne sur mer. Dans le cadre de son internat, les enfants proviennent également de l'arrageois, de Lens, Béthune, St Omer et Calais. Cet internat permet d'affiner le projet d'accompagnement personnalisé de l'enfant, d'apporter des réponses à certaines problématiques liées au soulagement des familles, à l'amélioration d'une relation parents-enfants, et de l'accueil d'enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance par mesure judiciaire.

L'établissement affiche de grandes ambitions, favoriser le bien-être, la socialisation et le développement des autonomies de vie pratique de tous ces enfants. Pour ce faire, les équipes éducatives et l'ensemble du personnel, (80 personnes au total), mettent en œuvre les projets personnalisés de chaque enfant, par un accueil adapté dans des unités dédiées à pouvoir répondre à leurs besoins. La palette d'activités se montre assez large : ateliers d'expression, activités artistiques, jardinage, cuisine, activités sportives, mini ferme... L'IME dispose d'une salle Snoezelen, d'un « SPA », qui concourent également au bien-être des enfants qui les fréquentent.

Pour parfaire l'environnement et les conditions d'accueil de ces enfants, l'IME poursuit ses rénovations, ainsi que ses mises en conformité. Des travaux portant sur une réfection complète des sanitaires des internats sont en cours d'achèvement. Un chantier de grande envergure, concernant l'accessibilité de l'ensemble du site, sera envisagé à partir de 2017.



La journée portes-ouvertes est l'aboutissement d'un travail de l'année, porté par les équipes éducatives, les rééducateurs, pour amener les enfants à une place d'acteur de cette journée.

Le spectacle proposé par les enfants s'inspire largement du thème des animaux de la ferme, thème retenu pour cette journée. Chants, danses, expression théâtrale, expression corporelle et ateliers de cirque étaient au rendez-vous, pour le plus grand ravissement des parents.

Cette journée a aussi été l'occasion d'inaugurer, avec l'aimable concours de M. BAILLY, Maire de Samer, et de M. POCHET, maire d'Hesdin l'Abbé, la nouvelle fermette, outil pédagogique mis à disposition des enfants.



Une « première » pour cette portes-ouvertes 2015 : tous les habitants de Samer ont été conviés, par flyer, à venir nous rencontrer. Nous tenions à remercier les dizaines de Samériens ayant répondu présent à notre invitation. Ils ont ainsi pu découvrir cet établissement, inscrit dans leur patrimoine communal depuis près de 40 ans, pour leur plus grand plaisir, plaisir partagé par l'ensemble des professionnels et des enfants les ayant accueillis.

SAMER TENNIS DE TABLE

En fin de saison, l'heure du bilan



C'est le vendredi 19 juin 2015 que le président Max Boulanger ouvrit l'assemblée générale en présence de Mmes Cristina Bastide et Rebecca Chatillon, de MM. Pascal Bally, Luc Vanroekeghem, Jean-Michel Martel représentant la Municipalité, en l'absence de M. Claude Bailly, Maire, excusé et devant bon nombre de sociétaires.

Max Boulanger remercia l'assemblée d'être au rendez-vous et plébiscita notre municipalité, qui contrairement à la majorité des autres communes et organismes divers, a décidé d'une reconduction des subventions aux associations de notre cité d'un montant égal à l'année précédente. Choix difficile en ces temps d'austérité, mais judicieux, puisque sans tissu

associatif, notre belle ville de Samer serait moins attractive, et qu'il est préférable de se défouler au sein d'un club sportif ou culturel que dans nos rues et sur les infrastructures municipales. Merci également à la totalité des employés municipaux, des services techniques et administratifs, qui répondent toujours présent à nos multiples sollicitations.

Cette année, malheureusement, nos deux équipes de D2 redescendent en D3, non sans avoir démerité. L'apprentissage sera souhaitons-le bénéfique et nous allons travailler pour la remontée la saison prochaine. Nos deux équipes de D3 effectuent une très bonne saison. Notre équipe 1 se maintient en D1 et hélas perd Alexandre Courbot, parti pour Boulogne. Satisfaction pour toutes nos équipes jeunes, une montée en puissance avec à la clef de nombreux accessits sur les podiums, des coupes et médailles, tant en équipes qu'en individuel. Le Samer TT progresse dans le corps Arbitral puisqu'il peut se targuer de posséder deux Arbitres de club, trois Arbitres régionaux et deux Juges Arbitres première catégorie.

Cette saison, deux de nos membres ont été mis à l'honneur pour leur mérite : Jean-Claude Perrault, médaille d'argent, et Olivier Rakotoarivony, médaille de bronze.

CHEVAL BOULONNAIS

Le 102^{ème} concours national



Le week end du 25 et 26 juillet était un rendez-vous consacré au Cheval de trait Boulonnais à la future Maison du Cheval, Ferme de la Suze à Samer (avenue Henri Mory).

En effet, ce concours organisé par le Syndicat Hippique du Boulonnais avec l'aide de la Communauté de Communes de Desvres Samer, la ville de Samer et le comité des fêtes de Samer, a réuni plus de 28 éleveurs, et pas loin de 2.000 visiteurs.

Ce furent plus de 79 chevaux présents durant ces 2 jours pour ce concours de « beauté » (élection de la plus belle jument de l'année).

Une très belle réussite malgré la météo qui n'était pas de la partie.



DANCING STARS

Les Majorettes en fête



Après le défilé en ville, les groupes de majorettes se sont retrouvés à la salle B. Lemanski où les Dancing Stars les ont accueillis avec une haie d'honneur. Samer a reçu les majorettes de Le Portel, Outreau, Guînes, Pont de Briques, Neufchâtel, Ecault, Boulogne-sur-Mer et la batterie fanfare de Wimille.

Le festival a débuté avec les prestations des moyennes et petites sous l'œil attentif du jury composé de Virginie, capitaine, assistée de Karine, sous-chef, et de Marilynne.

La journée s'est poursuivie avec le concours des grandes.

Le jury, composé de Madame Florence Courbot, monitrice de la fédération F.S.A.P.F, Virginie, capitaine, et Laura, sous-chef, a évalué les groupes selon les critères suivants : entrée, présentation, sortie, grâce et sourire, technique et difficultés, mouvement d'ensemble et chorégraphie. La prestation dure entre 12 et 15 minutes.

En tant qu'organisateur, les Dancing Stars sont hors concours.

Après délibération, les Opalines de Le Portel ont été proclamées vainqueurs.

Félicitations à tous les participants.

NOS SPORTIFS MIS À L'HONNEUR

REMISE DES TROPHÉES ANNEE 2014-2015



Trophées des bénévoles



Marathon de Paris



Basket



Tir à la carabine



Pétanque



Cyclo



Remise Trophées Badmington



Jujutsu



Football U11



Football U15



Tennis de table



Tennis



Basket



Basket



Tir



Tir



Haie d'honneur dédiée aux sportifs. Félicitations à tous pour cette excellente année sportive !

LES BOUCHONS D'AMOUR

L'association recrute...



L'association "Les bouchons d'Amour" recherche un collecteur pour le secteur de SAMER (pour remplacer M. Bouclet).

Aide pour la mise en route, matériel pour le tri fourni.

Pour tout renseignement, contactez le 06-98-87-30-37.
Merci !

LES RESTOS DU COEUR ET LA CAF

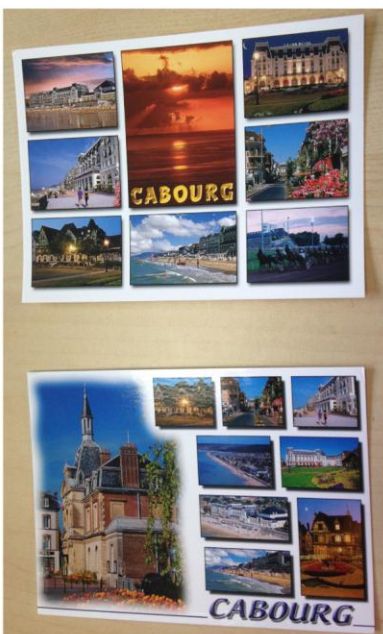
Main dans la main pour de belles vacances

Les restos du cœur ne font pas que de l'aide alimentaire.

En effet, cette année, c'est le centre de Samer qui a été sélectionné pour que deux familles accueillies puissent préparer leur projet de départ en vacances avec la Caf et des bénévoles de l'association.

Elles sont parties au bord de la mer à Cabourg, ont vécu une parenthèse privilégiée, loin des soucis du quotidien. Une semaine qui a dopé le moral de ces familles, parfois jamais parties en vacances.

Elles sont rentrées, halées et reposées d'une semaine de vacances. Une heureuse initiative que chacun espère renouveler.



SAMER GYM

C'est la reprise !



Les cours ayant repris le 9 septembre dernier, c'est avec plaisir que vous pouvez vous joindre à nous, pour une heure de détente, laissant à la maison les soucis et le stress du travail.

N'hésitez pas à rejoindre notre groupe le Mercredi de 19h à 20h "Salle LEMANSKI"

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Thérèse Hennequet au 03.21.33.51.65

SAMÉRIA

Un été sportif pour l'association



Des événements festifs et sportifs dont la Zumba Party étaient de retour aux couleurs de l'été cette fois.

En juillet, les adhérentes ont eu un programme varié (LIA, Body Zen, Body Barre...), mais cela a permis aussi à d'autres de découvrir un sport méconnu peut être.

Partager, faire du sport en s'amusant, c'est possible...

MAJORETTES

Les magik's Evolution : Un « Drum Band » éclectique



Issu de la tradition des harmonies de la région, le Magik' Evolution est devenu au fil du temps un véritable Drum Band.

Son répertoire oscille entre les musiques traditionnelles et la réinterprétation des musiques actuelles.

C'est à travers une pratique rigoureuse et conviviale que le Magik' Evolution s'épanouit aujourd'hui et ouvre ses rangs à tous les musiciens souhaitant s'investir dans un Drum Band.

Le Magik' Evolution était présent, à Samer, lors du festival de majorettes (voir page 29)

Au championnat de France de tir sportif



Ils étaient cinq à représenter L'Amicale Laïque-Section Tir, la ville de SAMER, le département du Pas-de-Calais et la région Nord-Pas de Calais lors du Championnat de France de tir sportif les 27 et 28 Juin à MACON.

En pistolet 10 mètres :

Sébastien DARCHEVILLE se classe à la 3^{ème} place en Régionale (250 points sur 300) et décroche la médaille d'or avec 256 points.

Un véritable exploit pour lui qui a découvert le tir sportif au challenge de la fête des fraises 2014!

En benjamins (11/12 ans) :

Aïna-Kéa MONSTERLET, Maxime HAMY, Mathéo COLAS et Théo DELATTRE décrochent la médaille d'argent par équipe.

Avec un plus pour Théo, une médaille de bronze en individuel.

Champions départemental et régional, ils pointaient à la 5^{ème} place (805 points) au classement avant le tir national.

Eux aussi ont réalisé un véritable exploit!

Classement par équipe sur 900 points :

- 1^{er} : BELLEU (823 points)
- 2^{ème} : SAMER (816 points)
- 3^{ème} : REMILLY (815 points)
- 4^{ème} : THIN (814 points)
- 5^{ème} : CHATENOY (788 points)

5 tireurs et 6 médailles : félicitations aux tireurs samériens!

Plus d'infos sur le site du club : www.al-samer-tir.fr

JU JUTSU



1^{er} challenge des Commerçants et Artisans de Samer et Environs

C'est l'équipe "Mangez de moules" qui a remporté ce premier challenge (voir aussi page 12)



Finale Régionale à Auby

Voici les résultats de la finale régionale de AUBY (59)

Près de 700 carabiniers y ont participé ; Samer était représentée par 16 jeunes et 9 adultes.

- **Les séniors** se tiennent en milieu de tableau.

- **Les jeunes :**

- 3^{ème} place par équipe pour les poussins (10 ans et moins)
- 2^{ème} place par équipe pour les 13 / 14 ans.
- 1^{ère} place par équipe pour les benjamins (11 / 12 ans)

Et un nouveau titre de champion régional, qualificatif au championnat de France !!!!!

Nous sommes d'ailleurs allés à MACON (voir ci-contre).

Concours de la fête des fraises



La saison 2014/2015 s'est terminée en beauté lors de la cérémonie de clôture, durant laquelle beaucoup d'adhérents se sont vu remettre leur différents grades et que M. Martial CHOPPIN a fait l'honneur de se faire remettre sa ceinture noire 2^{ème} Stade des valeurs.

L'activité sportive a repris au sein du Dojo, salle LEMANSKI, depuis le 3 septembre : mardi et Jeudi de 18h30 à 19h30 pour les enfants et de 19h30 à 21h pour les adultes, ces cours sont assurés par Messieurs Jean-Pierre Dumont et Jauffrey Cariou, enseignants.

Pour tous renseignements merci de contacter Mme Caroline CARIOU, Présidente du Club au 06.71.37.66.35. ou M. Jean-Pierre DUMONT Directeur Technique au 03.21.83.64.25

NOTE DE LA RÉDACTION

Nous tenons vivement à remercier les Samériens qui nous témoignent de beaucoup de sympathie et qui nous encouragent à continuer.

Tous nos sincères remerciements vont également aux bénévoles des associations ainsi qu'aux élus qui ne manquent pas de nous tenir informées sur les événements qui rythment la vie de notre commune.

Le journal « La Voix du bourg » a de l'appétit pour tout le monde.

Nous vous invitons à nous communiquer vos commentaires, vos questions et vos préoccupations concernant cette parution, ainsi que vos idées pour le prochain numéro. Nous sommes impatientes de connaître vos réactions.

C'est une façon pour vous de faire partie du «Réseau».

Pour toute question concernant "La Voix du Bourg", contactez...



Angélique CAULIER

& Carole MEKLEMBERG

vdbsamer@orange.fr

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

A Tous les habitants de Samer,

Pas énormément de choses à dire, surtout quand nous faisons partie de la "Minorité" !

Cependant, quelques réflexions :

- Où vont s'arrêter les dépenses gargantuesques ?

- Qui va payer ? : Les Samériens.

Pour le moment, pas d'augmentation de nos impôts, mais que nous réserve l'avenir !...

Chacun sait qu'il faut toujours rembourser ses emprunts. Doit-on parce que les taux sont extrêmement bas, emprunter davantage ?

Que valent deux abstentions ou deux voix "Contre" ? Pas grand chose...

Rémi Darque - Maryse Beausse

VIE ÉCONOMIQUE

NOUVELLE ENTREPRISE

Dépannage Electroménager Marc Petit



Qui ne connaît pas Marc à Samer ?

Très investi dans la vie locale, il ouvre aujourd'hui sa propre société de dépannage et vente en électroménager.

Nul ne doute qu'il mettra toutes ses compétences et sa gentillesse au service de chacun.

A bon entendeur !...

PRATIQUE

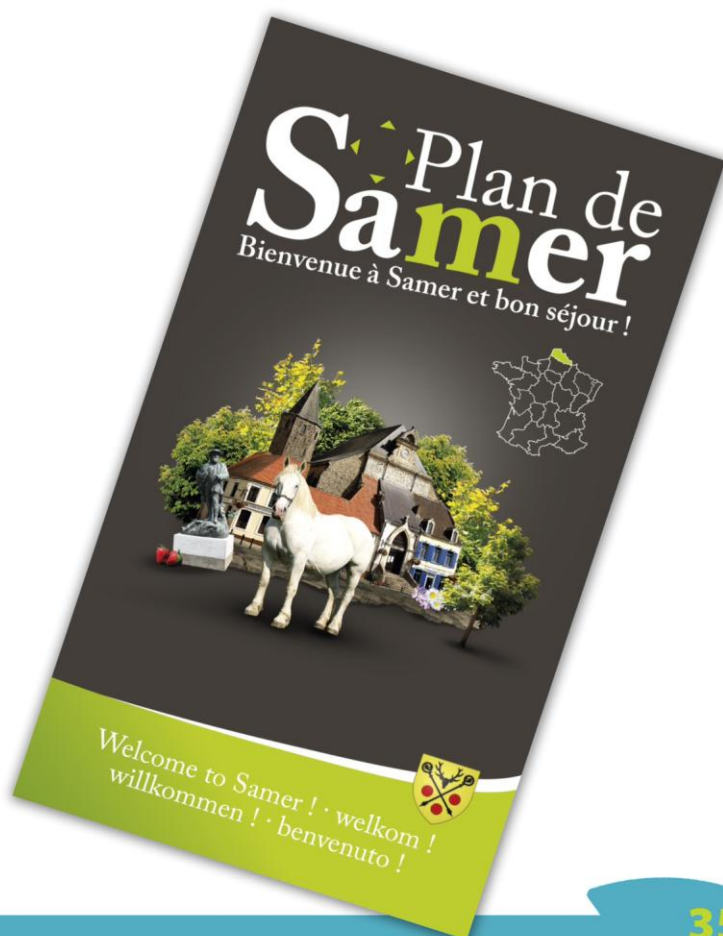
Le plan nouveau de Samer est arrivé !

Notre ville change, évolue.

Fruit d'un long travail, nous sommes heureux de vous présenter le nouveau plan de notre commune, accompagnant cette évolution.

Très utile pour les nombreux touristes que nous accueillons chaque année, il le sera également à tous les Samériens : tous les équipements de la ville, ainsi que les nouveaux quartiers y sont repris.

Disponible dès aujourd'hui en Mairie, nous sommes heureux de vous l'offrir, joint à cette Voix du Bourg.



L'AGENDA DES MANIFESTATIONS

-OCTOBRE-

- 15, 16, 17, 18 octobre : finale de la coupe de France des rallyes
- 24 octobre : spectacle patoisant à Carly
- 25 octobre : loto quine club du 3^{ème} âge à la salle des fêtes
- 31 octobre : gala des majorettes à la salle polyvalente

-NOVEMBRE-

- 7 novembre : concert d'automne de l'orchestre d'harmonie à la salle polyvalente
- 7 novembre : bal country à la salle des fêtes
- 10 novembre : repas par le RCS à la Salle de restauration
- 11 novembre : cross pédestre de la biche
- 11 novembre : commémoration armistice 14 18
- 11 novembre : repas des anciens combattants à la salle de restauration
- 22 novembre : thé dansant Samer danse de salon à la salle des fêtes (téléthon)
- 22 novembre : fête Sainte Cécile - Messe en musique par l'orchestre d'harmonie
- 22 novembre : bourse aux jouets et animations par Saméria à la salle Lemanski
- 28 novembre : téléthon Carly
- 28 novembre : loto quine association St Georges

-DÉCEMBRE-

- 4 décembre : assemblée générale ACCO Salle des fêtes
- 5 décembre : commémoration guerre d'Algérie
- 6 décembre : loto quine téléthon par APVL à la salle des fêtes
- 6 décembre : repas de Noël par le club 3^{ème} âge à la salle de restauration
- 12 décembre : bal téléthon par le CD Country à la salle des fêtes
- 12 décembre : repas de fin d'année de l'ACCO à la salle de restauration
- 18 décembre : fête de Noël école primaire
- 18 décembre : fête de Noël école St Wulmer à la salle des fêtes en soirée
- 20 décembre : marché de Noël par le comité des fêtes
- 26-30 décembre : tournoi de football en salle par le RCS

LA VOIX DU BOURG

Bulletin trimestriel d'informations édité par la Ville de Samer
Tirage : 1.750 exemplaires
Directeur de publication : Claude Bailly
Conception et réalisation : Sébastien Pont
Rédaction : Les élus - les représentants des associations - Carole Meklemberg
Crédits photos : Angélique Caulier - Caroline Duval - Mairie de Samer et les associations
Comité de relecture : Claude Bailly - Angélique Caulier - Carole Meklemberg - Philippe Botte - Céline Lacheré - Sébastien Pont
Imprimé par : BECB Grafik' (Samer)

SAMER
SAMEDI 7 NOVEMBRE 2015
Nouvelle Salle Polyvalente
20 heures 30 Entrée gratuite

CONCERT
Musiques de films - Musiques originales
Variété française et internationale - etc...

ORCHESTRE
d'Harmonie
de la Ville de SAMER
& Musique Communale
d'Etaples-sur-Mer

Direction Sébastien PONT & Guillaume LAVOINE

VILLE DE Samer

MERCREDI 11 NOVEMBRE 2015
Commémoration de l'Armistice 14-18

REMISE DE DRAPEAU, puis DÉFILÉ au monument aux morts
> 10 HEURES : DÉFILÉ au monument aux morts
Dépôt de Gerbes, Sonnerie aux Morts, Marseillaise
Avec la participation de l'Harmonie Municipale, des Majorettes et des Enfants des Ecoles

> 10 HEURES 30 : RÉCEPTION à la salle du Musée (en Mairie)
Remise de Diplômes de la Médaille d'Honneur du Travail & Verre de l'Amitié

> 9 HEURES 30 :
Organisé par la Ville de Samer
Avec la participation de l'US Samer-Cyclo, de Boulogne Athlétique Club et du Comité des Fêtes

CROSS PÉDESTRE DE LA BICHE

VILLE DE SAMER
CROSS PÉDESTRE
sous couvert de la Fédération Française d'Athlétisme

CROSS DE LA BICHE
CINQUIÈME ÉDITION

MERCREDI 11 NOVEMBRE 2015
à PARTIR DE 9H30

- > Parcours de 5 km et 10 km
- > Ouvert à tous à partir de 14 ans
- > Organisé par la Ville de SAMER
- > Avec la participation de l'U.S. Samer Cyclo, de Boulogne Athlétique Club et du Comité des Fêtes de Samer

Vous avez plus de 55 ans et souhaitez renouer avec le sport ?

A partir du 18 septembre 2015 à la salle MORY de SAMER, à 10 h 15



L'association SAMERIA

proposera des ateliers

« Senior et Sportif : Plus d'activité, c'est la santé ! »

Renseignements 06/80/92/02/88
<http://www.sameria-asso.com>



Marché de Noël SAMER

Dimanche 20 décembre 2015

NOMBREUX EXPOSANTS - ANIMATIONS - BOISSONS CHAUDES - ETC...
Programme détaillé bientôt disponible

Organisé par le Comité des Fêtes et de la Culture - En partenariat avec la Ville de Samer